

# MEMOIRE

SUR LA

# VACCINATION



La vaccination, depuis qu'elle est sous le contrôle des gouvernements et des corporations, devient une question d'utilité publique et mérite d'être traitée comme telle.

L'opinion publique est sensible sur ce point, elle accepte facilement ce qui lui est démontré par les faits, mais elle ne veut pas être froissée par des moyens de rigueur.

C'est par la persuasion que la vaccine continuera sa marche, et protégera les générations futures contre le fléau de la variole.

Le peuple est essentiellement pratique, il juge des résultats ; ce n'est pas par des réclames, par le patronage des autorités, mais c'est en mettant sous les yeux de tout le monde les bons effets du vaccin, que la vaccination deviendra générale.

## LOIS DE CONTRAINTE

Je crois qu'on a eu tort, ces années dernières, de vouloir circonscrire la variole par la contrainte. Les moyens employés jusqu'à présent sont loin d'avoir atteint le but qu'on s'était proposé.

S'il est défendu de fréquenter une maison placardée, on ne peut empêcher l'air d'en sortir ; les mouches, les insectes, les rats, les souris, etc, de transporter le germe du fléau. La contagion peut se répandre par les égouts et mille autres moyens.